

Compte-rendu étendu de « Coup de Chaud sur les Inégalités », forum de la transition écologique sociale

10 Septembre 2024 après-midi, Hôtel de Région, Bordeaux

Le présent compte-rendu a été rédigé par Armelle QUEYRON armelle.queyron@cerema.fr et Bruno LEMENAGER bruno.lemenager@cerema.fr de la DTER Sud-Ouest du Cerema.

Le forum visait à illustrer concrètement ce que peut signifier une transition écologique, sociale, juste et solidaire. La session s'est déroulée en trois étapes : une participation au jeu « Coup de chaud sur les inégalités » conçu par ATD Quart Monde, un rappel des fondamentaux de la transition juste, accompagné d'exemples concrets, et enfin une table ronde.

Partie 1 Introduction et jeu

Après l'accueil des participants par Benoît Gandon, directeur du Cerema Sud-Ouest, et Laurence Monnoyer-Smith, directrice du développement durable du CNES et présidente du conseil scientifique et technique du Cerema, les participants ont été invités à une version accélérée du jeu « Coup de chaud sur les inégalités ». Ce jeu, élaboré par ATD Quart Monde, vise à sensibiliser une dizaine de joueurs, dont certains en situation de vulnérabilité sociale, aux questions de la transition écologique. En format classique, la partie dure environ trois heures.



Le jeu se déroule en trois phases :

1. Présentation des “profils-personnages” : Cinq profils (une infirmière, des retraités, un cadre, une personne sans domicile fixe et un travailleur agricole) sont décrits de manière volontairement stéréotypée. Sous la direction d’un animateur, les joueurs utilisent des cartes pour choisir des conditions de vie, d’impact et des options d’atténuation en cas de canicule dans leur vie quotidienne.
2. Calcul simplifié du bilan carbone : Les joueurs évaluent l’empreinte carbone de ces personnages à partir des choix précédents.
3. Discussion collective sur les mesures d’atténuation et d’adaptation : Les joueurs débattent des actions possibles pour atténuer les effets du changement climatique et favoriser l’adaptation, en mesurant l’efficacité de chaque option et son impact sur les inégalités.

Pour plus d’informations sur ce jeu : justine.marchal.pro@gmail.com

À l’issue du jeu, les participants ont rejoint l’hémicycle du Conseil régional pour les deux autres étapes de la journée.



Partie 2 Rappel de fondamentaux et exemples concrets

2.1 Intervention de Coline BAUDIN, chargée de mission transition juste, délégation régionale l’ADEME

Coline Baudin, en charge de la transition juste à l’ADEME, présente un point théorique sur ce concept, qui vise à rendre la transition écologique sociale et solidaire, notamment en Nouvelle-Aquitaine.

Lorsque l’on parle de transition juste, plusieurs aspects se dégagent :

1. Première approche : Mettre en œuvre la transition écologique, car les plus précaires sont les plus impactés par le changement climatique. Ne pas agir serait encore plus injuste. Bien que certains justifient l’inaction au nom d’une transition qui doit être « juste », cela revient à aggraver l’injustice. Le concept de transition juste, issu du syndicalisme américain des années 1990, repose sur l’idée

défendue par Tony Mazzocchi, président des syndicats de l'industrie et de la chimie, que les travailleurs des industries fossiles doivent être soutenus et ne pas « payer la transition avec leur emploi ».

2. Deuxième approche : Considérer non seulement les pertes économiques, mais aussi les bénéfices des politiques environnementales. Progressivement, la notion de transition juste s'est imposée au niveau international, englobant des enjeux comme le logement et la précarité énergétique, en plus de la réduction de la pollution et de la décarbonation.

3. Troisième approche : Assurer une transition démocratique, prenant en compte tous les acteurs concernés (citoyens, syndicats, collectivités, associations) dans un dialogue social. Ce dialogue facilite l'acceptation des politiques environnementales et peut être un terrain fertile pour l'innovation démocratique. Par exemple, les conseils citoyens pour le climat illustrent ce principe en permettant une meilleure prise en compte des territoires et des populations plus ou moins vulnérables.

À l'ADEME, la transition juste s'inscrit dans une stratégie nationale où elle est un sujet central. L'ADEME a d'ailleurs émis un avis à ce propos <https://librairie.ademe.fr/7128-avis-de-l-ademe-la-transition-juste.html>.

L'ADEME, en partenariat avec des acteurs comme ATD Quart Monde, s'efforce de dialoguer avec le tissu social, même sans lien direct avec la transition écologique. En Nouvelle-Aquitaine, la délégation régionale de l'ADEME a défini une feuille de route pour la transition juste, incluant la formation et l'information en interne, afin de devenir un interlocuteur de confiance pour tous les acteurs régionaux.

2.2 Intervention Bruno LEMÉNAGER, directeur du développement, Cerema Sud-Ouest

L'objectif est de montrer les avancées du Cerema sur le sujet de la transition juste.

Le Cerema suit une approche sectorielle, abordant la transition juste dans différents domaines d'expertise tels que l'aménagement du territoire, les bâtiments, les mobilités, les infrastructures, l'eau, l'environnement, le littoral, l'énergie et la gestion des risques. Cette approche permet d'intégrer la transition juste dans la pratique de chaque secteur, tout en favorisant les co-bénéfices (par exemple, la décarbonation dans les transports réduit également la pollution de l'air).

En parallèle, le Cerema développe des approches transversales pour préserver la synergie des actions. Ces approches soulèvent des questions comme la circularité de l'économie, le soutien à l'économie sociale et solidaire, et la sensibilisation à la transition écologique. Par exemple, un atelier organisé avec l'ADEME le 4 juillet dernier a permis de diffuser ces connaissances en interne au Cerema.

Le Cerema constate que les mesures isolées ne suffisent pas pour une transition efficace. Une étude citée dans Le Monde, réalisée pour l'OCDE par des chercheurs néerlandais, montre que 70 % des mesures de décarbonation ayant un impact significatif combinent plusieurs actions. Cela souligne l'importance d'adopter une vision transversale, qui était aussi l'objectif de cette journée.

2.3 Intervention de M. Olivier BOUBA-OLGA, Professeur des universités, chef du service études et prospective au sein du pôle DATAR de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le service Études et Prospective du pôle DATAR de la Région Nouvelle-Aquitaine a pour mission de produire des connaissances destinées à soutenir l'action des équipes régionales et des acteurs territoriaux. Olivier Boubba-Olga explique que l'approche adoptée repose principalement sur la cartographie, un outil efficace pour transmettre ces informations aux décideurs et aux citoyens.

Un exemple marquant de cette démarche est le recueil intitulé La Nouvelle-Aquitaine en cent cartes, publié l'an dernier et distribué en format numérique lors du forum.

Il est mis à disposition des participants de la journée et a été diffusé en format numérique

https://territoires.nouvelle-aquitaine.fr/actualites/la-nouvelle-aquitaine-par-les-cartes#titre_h2_5988

Ce document propose une série de cartes thématiques qui abordent divers aspects de la vie des habitants de la région, tout en intégrant les défis de la transition juste et les objectifs socio-écologiques. Chaque carte est construite dans une optique de sensibilisation et de réflexion sur les priorités à adopter pour répondre aux enjeux de durabilité et de justice sociale.

L'une des grandes problématiques abordées dans cet ouvrage est la conciliation entre le respect des limites planétaires et les objectifs de bien-être pour l'ensemble de la population. O. Bouba-Olga précise que cette conciliation implique une action différenciée selon les échelles territoriales : européenne, nationale, régionale et locale. Cette approche multi-niveau permet de replacer chaque enjeu dans son contexte et de formuler des réponses adaptées aux spécificités locales. L'ambition est de réintroduire cette « dimension territoriale » dans la compréhension des processus et des phénomènes observés.

La production de cartes contribue à une analyse fine des territoires sous trois axes principaux : les aspects sociaux (comme les niveaux de revenus et les inégalités), le bien-être des habitants, et le respect des limites écologiques (biodiversité, usage des sols, émissions). En présentant à la fois des données actuelles et des dynamiques temporelles, ces cartes aident à mieux visualiser les défis à venir.

Un objectif clé du service est de développer une analyse systémique des territoires, en montrant comment ces différents aspects s'entrecroisent et interagissent. L'approche permet d'identifier les implications locales et les actions potentielles pour atteindre des objectifs partagés. Par exemple, les cartes soulignent des points de convergence entre l'accessibilité des services de santé, les disparités de revenus, et les inégalités de répartition de la biodiversité.

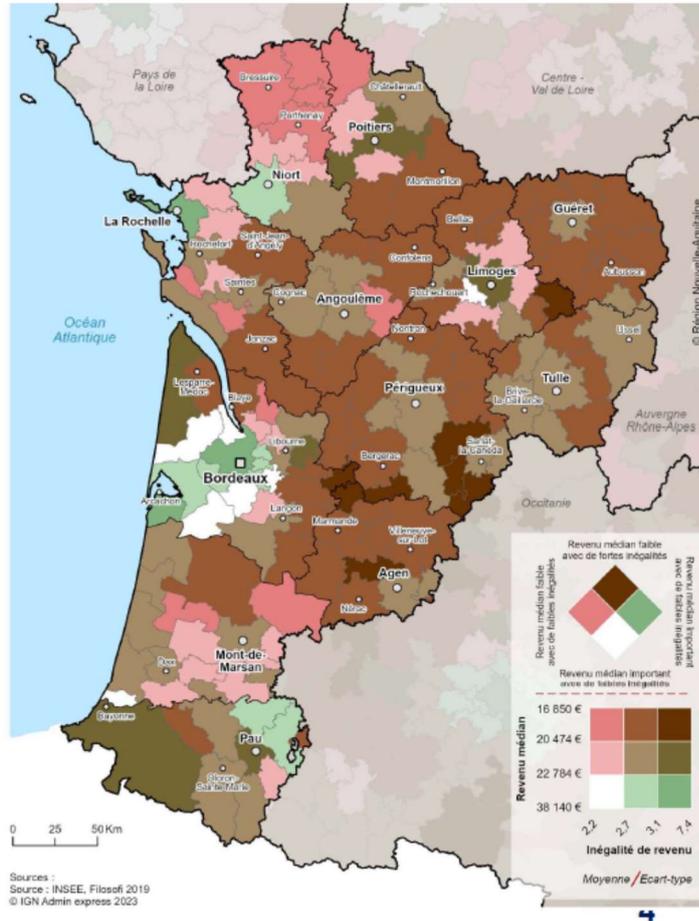
O. Bouba-Olga donne l'exemple de deux cartes qui illustrent concrètement ces thématiques :

1. Carte des niveaux de revenus et de pauvreté (haut de la page 5) : Elle présente la répartition des niveaux de revenus dans 154 intercommunalités de Nouvelle-Aquitaine, ainsi que les inégalités internes. Ce document permet d'identifier des territoires à revenus élevés mais inégalitaires, comme certaines zones périurbaines bordelaises, et des territoires cumulant faibles revenus et forte précarité, souvent en zone rurale.

2. Carte de l'accès aux services de santé (haut de la page 6) : Avec une dizaine d'indicateurs, cette carte mesure la disponibilité et l'accessibilité des soins de premier recours (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes), ainsi que l'état de santé général (mortalité standardisée, affections de longue durée). Ce travail de typologie territoriale fait apparaître des territoires particulièrement vulnérables et permet de proposer des solutions pour réduire ces inégalités.

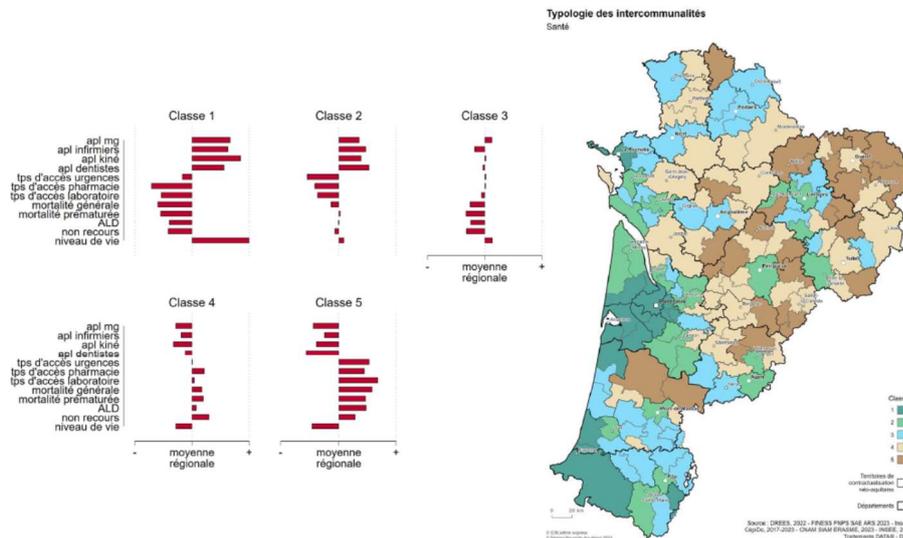
Niveaux de revenu et inégalités de revenu

Service Études, Prospective et Evaluations - DITEP/Pôle DATAR



Service Études, Prospective et Evaluations - DITEP/Pôle DATAR

Etat de santé et accès aux soins



En mobilisant plus d'indicateurs, méthodologiquement, on produit justement des typologies de territoires. Il s'agit de l'état de santé et de l'accès aux soins. Une dizaine d'indicateurs ont été mobilisés.

Le premier indicateur s'appelle « AMG », c'est l'Accessibilité potentielle localisée aux Médecins Généralistes. Plus l'indicateur est fort, plus on peut bénéficier d'un médecin disponible, près de chez soi, pour accéder aux soins. Il en va de même pour les infirmiers, les kinésithérapeutes et les dentistes. Ensuite, on a des indicateurs d'accessibilité sur le temps d'accès aux urgences, puis aux pharmacies et aux laboratoires. Tous ces premiers indicateurs renseignent sur l'accessibilité aux soins de premier recours sur les territoires, valable dans le temps.

Ensuite, on a des indicateurs sur l'état de santé des populations : mortalité générale standardisée, taux de mortalité (en neutralisant les différences d'âge et de genre), taux de mortalité prématurée (avant soixante-cinq ans) et autre indicateur d'état de santé : la part des personnes souffrant d'affection longue durée (ALD) dans la population et la proportion de personnes qui n'ont pas recouru aux soins sur les deux dernières années.

Le niveau de revenus, qui détermine en premier lieu l'état de santé des populations, est également pris en compte.

Avec ces onze indicateurs, on constate des effets géographiques marqués. Pour cela, on regarde le profil de chaque territoire, en formant des classes de territoire et en regroupant, dans la même classe, les territoires qui présentent le même profil sur les indicateurs. L'analyse fait ressortir cinq classes de territoire, caractérisées par les petits histogrammes à gauche.

La classe un (vert le plus foncé) est située sur Bordeaux et alentours, ainsi que sur le Pays Basque et La Rochelle. Si je prends le premier indicateur, l'accessibilité potentielle localisée au généraliste est très sensiblement supérieure à la moyenne régionale. Donc, l'accessibilité aux médecins généralistes est bien meilleure. Idem pour l'accessibilité aux infirmiers, kinés et dentistes. En temps d'accès aux urgences, il est un peu en dessous de la moyenne régionale, donc c'est un bon temps d'accès. Plus il est réduit, mieux c'est. Donc, un accès aux urgences pour la classe un, toujours inférieur pour les pharmacies et laboratoires. Enfin, une mortalité générale et prématurée très inférieure à la moyenne. La proportion de personnes en ALD est inférieure à la moyenne. Sur ces territoires, tous les indicateurs - état de santé, accès aux soins - sont orientés positivement. On se dit que ce sont des territoires qui vont globalement bien alors qu'en fait, à l'échelle infra EPCI, il peut y avoir de grandes disparités.

À l'autre extrême, la classe cinq regroupe les territoires en marron le plus foncé sur la carte. Tous les indicateurs y sont mal orientés. Dans les classes plus modérées, il y a des indicateurs assez mal orientés également.

En conclusion, Olivier Bouba-Olga souligne l'importance de cette démarche cartographique pour éclairer la prise de décision, en mettant en avant la nécessité d'une action coordonnée et adaptée aux réalités locales.

2.4 Stratégie des mobilités solidaires du conseil départemental du Lot-et-Garonne.

Christophe SIMONET, expert, département Mobilités, Cerema Sud-Ouest

Émilie VAUTRIN, coordinatrice mobilité solidaire au département de Lot-et-Garonne.

Émilie Vautrin explique qu'en 2021, le département de Lot-et-Garonne a lancé une démarche de développement social local au sein de la communauté de communes Bastides en Agenais Périgord, mettant en lumière un défi majeur de mobilité. Pour analyser en profondeur cette problématique, le

département a sollicité l'expertise du Cerema, dont le diagnostic a révélé non seulement la complexité mais aussi l'ampleur des difficultés. L'étude recommandait une analyse à l'échelle départementale pour obtenir une vision globale et établir des solutions pérennes.

Cette nouvelle étude, financée conjointement par l'État et le Département, visait à identifier les publics en situation de vulnérabilité tout en évaluant l'offre de services de mobilité. Les résultats sont préoccupants : un habitant sur deux dans le Lot-et-Garonne est considéré comme vulnérable, et les services de mobilité actuels sont insuffisants pour répondre à ces besoins croissants.

Pour pallier ces insuffisances, un Plan Route et Déplacements du Quotidien a été créé, intégrant un axe dédié aux mobilités solidaires. Ce plan prévoit la mise en place d'une plateforme départementale de mobilité et le développement de solutions pour les besoins non couverts. Le département a également renouvelé son partenariat avec le Cerema pour élaborer des Plans d'Actions en faveur des Mobilités Solidaires (PAM) dans tout le territoire.

Christophe Simonet ajoute que l'Île-de-France et les Pays de la Loire sont les deux régions ayant le plus progressé dans la mise en œuvre de PAM. Un guide méthodologique est en cours de rédaction pour accompagner les départements dans la création de ces plans. Dans le Lot-et-Garonne, le processus se déroule en trois phases :

1. Lancement de la démarche : Discussions et partage des objectifs avec la collectivité, en identifiant les ressources et les définitions spécifiques au contexte local.
2. Recensement des acteurs et des solutions existantes : Réunir les parties prenantes et recenser les initiatives locales pour établir une base solide.
3. Amélioration de l'offre de mobilité solidaire : Renforcer et coordonner les actions pour maximiser leur impact, avec la possibilité de créer une offre socle commune qui pourrait s'étendre sur l'ensemble des 54 bassins de mobilité de Nouvelle-Aquitaine.

Le travail dans le Lot-et-Garonne est prévu pour une durée de 12 mois.

Question du Département des Pyrénées-Atlantiques : Est-il indispensable que cette compétence soit exercée au niveau départemental, ou peut-elle être déléguée à une autre instance ?

Réponse : La loi d'orientation des mobilités confère le pilotage de ces plans au Conseil régional, bien qu'un partenariat avec les départements soit possible. En raison de l'urgence des besoins dans le Lot-et-Garonne, il a été décidé de débiter cette initiative à l'échelle départementale.

2.5 Intervention de Mme. Laurence MONNOYER-SMITH, directrice du développement durable du CNES et présidente du conseil scientifique et technique du Cerema

Mme Monnoyer-Smith met en avant la qualité des expertises fournies par les services de l'État, soulignant l'importance de cette connaissance pour un diagnostic précis et une action efficace. Cependant, elle rappelle que cela ne suffit pas : malgré cinquante années de sensibilisation au changement climatique, les progrès restent limités. Le lien entre connaissance et action locale s'avère complexe, nécessitant une coordination entre des instances souvent peu connectées. Le Cerema joue un rôle essentiel en soutenant les collectivités locales et associations, qui ne sont certes pas les seuls acteurs, mais des relais cruciaux dans cette mobilisation.

Elle évoque également la nécessité d'une interaction entre la culture technique et l'expertise française, l'une des plus développées au monde dans des domaines variés (transport, logement, santé).

Toutefois, cette spécialisation technique ne s'accompagne pas toujours d'une compréhension élargie des contextes socio-économiques, démographiques ou géographiques, ce qui complique les interventions. Edgar Morin a d'ailleurs exploré cette complexité dans ses ouvrages, mettant en avant les défis d'interdisciplinarité.

L'objectif du forum est justement de franchir ces barrières disciplinaires pour mieux intégrer ces dimensions dans les actions concrètes et locales, comme le démontre la collaboration en cours.

Partie 3. Table ronde animée par Justine MARCHAL, fondatrice d'«Acteurs en Transition »

Éric LABADIE, Commissaire à la lutte contre la pauvreté en Nouvelle Aquitaine.

Bruno RAKEDJIAN, Coordinateur national accès aux droits, ATD Quart Monde

Sandrine HERNANDEZ, chargée de mission du Projet « 1 million d'arbres », Bordeaux Métropole

Justine Marchal ouvre la table ronde en soulignant que l'objectif est de poursuivre la réflexion, amorcée plus tôt, sur le concept de transition juste. Cette transition se veut inclusive et accessible à toutes les personnes, intégrant des dimensions tant sociales qu'environnementales. Elle rappelle qu'avant de passer à l'action, il est crucial de comprendre le contexte et d'adopter une perspective large. C'est pour cela que la session débute par une présentation des travaux d'ATD Quart Monde sur les Conférences des Parties (COP) et l'accès aux droits, thématiques ayant un impact à la fois national et international. Comment ces enjeux environnementaux et sociaux se relient-ils à ces échelles ?

Bruno RAKEDJIAN

Bruno Rakedjian met en avant l'importance des lois et décisions internationales, ainsi que des législations françaises, qui établissent les liens entre les questions environnementales et sociales. ATD Quart Monde participe aux négociations des COP pour faire en sorte que la lutte contre la pauvreté soit intégrée aux actions climatiques, comme le prévoit l'Accord de Paris. Cette démarche s'inscrit dans un objectif de développement durable visant l'éradication de la pauvreté et une transition juste.

B.Rakedjian souligne une décision essentielle prise lors de la COP25 à Glasgow, selon laquelle les transitions justes doivent promouvoir l'éradication de la pauvreté et la création d'emplois décents. La COP27, tenue deux ans plus tard à Charm el-Cheikh, a confirmé que la transition vers des émissions faibles présente à la fois des opportunités et des défis, notamment pour réduire la pauvreté. Un point clé de cette décision est l'intégration de la protection sociale pour atténuer les impacts potentiels liés à la transition.

Enfin, la COP28 à Dubaï a introduit un programme de travail sur la transition juste, stipulant qu'elle doit être inclusive et participative, afin de ne laisser personne de côté. Ces engagements donnent un cadre qui pousse les États à prendre des mesures effectives pour une transition plus équitable. B.Rakedjian rappelle aussi les Objectifs de Développement Durable (ODD), qui visent à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes d'ici 2030, un engagement que la France traduit par des actions en faveur de l'égalité et des droits fondamentaux pour tous.

En conclusion, il mentionne que l'ATD Quart Monde se concentre sur les personnes les plus pauvres d'un territoire et insiste sur l'importance de s'assurer que les fonds mobilisés pour la transition juste leur parviennent réellement. Cependant, une étude récente de l'Institut Delors montre que les fonds

européens de transition juste sont souvent utilisés par les personnes les plus aisées, aggravant ainsi les inégalités. ATD Quart Monde préconise donc une réflexion approfondie sur l'allocation de ces fonds afin de garantir qu'ils profitent à ceux qui en ont le plus besoin.

<https://www.atd-quartmonde.fr/publications/reussir-la-participation-de-toutes-et-tous-petit-guide-pratique-pour-agir/>

Justine Marchal renforce l'idée que la transition juste est un impératif à la fois national et international. Elle invite Éric Labadie à partager son point de vue sur le rôle du Commissaire à la lutte contre la pauvreté

Éric LABADIE

Éric Labadie explique que le rôle de Commissaire à la lutte contre la pauvreté a été créé pour pallier les lacunes dans l'application des dispositions du Code de l'action sociale et des familles, en vigueur depuis 25 ans. Ces commissaires, présents auprès de chaque préfet de région, veillent à la bonne coordination des politiques publiques en faveur des personnes les plus vulnérables.

Pour lutter contre la pauvreté, il faut d'abord tenter de construire des modèles économiques et sociaux de transition juste permettant un meilleur accès à la santé, à l'alimentation, à la mobilité, à l'emploi, etc. C'est ainsi que l'on produit plus de cohésion sociale, réduisant les inégalités et augmentant le degré d'acceptabilité de la contrainte, ce qui est la définition de la vie en société : vivre sous la contrainte.

Si nous voulons continuer à vivre ensemble, il faut permettre à tous d'accéder au partage de la richesse produite, en rappelant que la France est la sixième ou septième puissance économique mondiale.

Cependant, il persiste une proportion et un nombre de pauvres très élevés dans notre pays : neuf millions de personnes n'accèdent pas aujourd'hui à la pleine citoyenneté, car elles ne peuvent pas vivre comme le reste de la société.

Ce qui est relativement nouveau depuis trente ans, c'est que des personnes ayant un emploi n'accèdent pas à une vie décente dans la société française, et dès le 15 ou 16 du mois, elles commencent à se poser des questions sur comment se nourrir, se chauffer, se déplacer, etc.

Justine MARCHAL

Nous venons d'avoir, grâce à ces deux interventions, une vue d'ensemble sur les enjeux de la lutte contre la pauvreté et de la transition juste. Il est maintenant temps de se concentrer sur des enjeux plus locaux. Avec la participation de Sandrine Hernandez, nous allons découvrir le programme de plantation d'arbres de Bordeaux Métropole et ses objectifs

Sandrine HERNANDEZ

L'opération "Plantons un million d'arbres" a été lancée en 2020 par Bordeaux Métropole pour répondre aux défis du changement climatique. En 30 ans, le nombre de jours de canicule a été multiplié par seize dans la métropole bordelaise, soulignant la nécessité de rafraîchir et d'améliorer le cadre de vie, tout en captant le carbone.

Le projet vise à planter un million d'arbres, avec un budget de 35 millions d'euros sur six ans. À ce jour, 400 000 arbres ont été plantés, principalement sur l'espace public, représentant 75 % des plantations effectuées. Bordeaux Métropole collabore avec les 28 communes de la métropole pour mener à bien ce projet.

L'intégration des arbres dans les projets d'aménagement a nécessité un effort pédagogique pour convaincre certains collègues réticents. Grâce à ces efforts, de nouvelles pratiques ont été instaurées, notamment dans les pôles territoriaux et le PLUi, intégrant l'arbre dans les règles d'urbanisme.

La prochaine étape consiste à mobiliser la société civile pour continuer les plantations, en veillant à choisir des essences adaptées aux changements climatiques, en collaboration avec le Cerema.

Justine MARCHAL

Elle propose d'aborder des exemples de sujets très concrets qui prolongent ce premier échange.

Eric LABADIE

Éric Labadie présente le programme « Mieux manger pour tous », qui vise à lutter contre la pauvreté tout en assurant une transition juste par la création de lien social. Ce programme s'appuie sur l'alimentation pour reconnecter les individus au vivant et pour sensibiliser à l'origine des produits. Parmi les initiatives, on trouve la distribution de petits-déjeuners dans les écoles et l'approvisionnement de la restauration collective avec des produits de qualité, idéalement bio et locaux. Le programme comprend également un volet éducatif sur le goût et la préparation des produits bruts.

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine/Actualites/Appel-a-projets-Mieux-manger-pour-tous-2024>

Soutenir ces initiatives locales permet de réduire l'empreinte carbone tout en réintégrant socialement des personnes exclues des circuits classiques. En produisant localement, la saisonnalité des aliments peut être réintroduite, un avantage souvent perçu comme un luxe mais essentiel pour une transition écologique et économique.

En conclusion, E.Labadie insiste sur l'importance de se reconnecter à l'environnement à travers l'alimentation pour lutter contre la pauvreté et favoriser une transition juste.

Justine MARCHAL

Justine Marchal ajoute que la lutte contre les inégalités sociales et environnementales nécessite une approche globale, intégrant des aspects comme l'éducation et la fiscalité, et encourageant la coopération entre acteurs.

Elle passe ensuite la parole à Sandrine Hernandez pour un bilan du projet de plantation d'arbres de Bordeaux Métropole.

Sandrine HERNANDEZ

Dans un premier temps, Bordeaux Métropole a mobilisé ses équipes pour planter des arbres sur le domaine public, mais il est rapidement apparu que pour atteindre l'objectif de planter un million d'arbres, la participation de propriétaires privés, entreprises, bailleurs et associations serait essentielle. Des actions variées ont été mises en place pour différents publics :

- Budget participatif : Soutien aux projets de plantation menés par des associations.
- Semaine de l'arbre en fête : Événement annuel durant la saison des plantations pour distribuer gratuitement des plants aux particuliers et organiser des actions pédagogiques avec les scolaires.
- Accompagnement des bailleurs sociaux et copropriétés : Aide à la plantation sur des terrains peu utilisés, créant des îlots de fraîcheur dans des zones souvent dépourvues d'espaces verts. Ce dispositif lancé cette année a déjà suscité l'intérêt de plusieurs résidences.

Un accompagnement couvrant 50 % des frais inclut des aides pour la désimperméabilisation, la conception et un suivi de reprise de trois ans. Il est aussi essentiel d'intégrer les coûts de végétalisation dès la planification des projets d'aménagement, car ces éléments sont souvent relégués en fin de budget.

Concernant les entreprises, un travail est en cours pour l'avenir des zones d'activités, où les usages se concurrencent (ex. : photovoltaïque, extensions, réserves foncières et plantations). La Métropole propose des aides pour des projets paysagers, permettant de préfigurer les futures plantations.

Justine MARCHAL

Elle rappelle que l'impact du projet sur les quartiers dégradés et les populations précaires devra être évalué dans quelques années. Elle invite ensuite Bruno Rakedjian à présenter les actions concrètes d'ATD Quart Monde.

Bruno RAIKEDJIAN

ATD Quart Monde mène divers projets expérimentaux pour soutenir les personnes en situation de pauvreté, avec une démarche de proximité dans un quartier de l'est où des membres vivent avec les habitants. Ce projet vise à réduire les charges des résidents et à renforcer la convivialité à travers des actions collectives comme des jardins partagés et des ateliers de fabrication de cosmétiques, permettant d'améliorer le cadre de vie tout en favorisant le lien social.

Un autre projet, initié par un bailleur social, concerne l'autoconsommation d'électricité solaire. De nouveaux logements sociaux équipés de panneaux photovoltaïques permettent à chaque foyer de réaliser une économie annuelle d'environ 100 euros, soit 20 % de leur consommation d'électricité, allégeant ainsi les factures des résidents ?

ATD Quart Monde soutient également les initiatives « Territoires zéro chômeur de longue durée », présentes dans 175 territoires. Ces projets visent à créer des emplois pour les personnes en chômage de longue durée dans des activités d'utilité sociale financées par la réactivation des aides passives. Ces initiatives incluent des épiceries solidaires, des cafés solidaires, des garages et ressourceries solidaires, ainsi que des services d'aide aux courses et de soutien aux personnes âgées, favorisant l'inclusion et le développement de liens communautaires.

En matière de logement, ATD Quart Monde travaille sur la disponibilité de logements sociaux et modernes capables de répondre aux défis climatiques. La question du respect de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) est cruciale, car elle vise à garantir 20 à 25 % de logements sociaux dans chaque territoire. ATD Quart Monde plaide pour une politique ambitieuse en matière de construction et de rénovation de logements, afin de traiter les problématiques récurrentes des « passoires thermiques », voire des « bouilloires thermiques » dans les logements surpeuplés et énergivores.

La question du logement abordable concerne également les zones touristiques de Nouvelle-Aquitaine, où les communes de bord de mer rencontrent des difficultés pour loger les travailleurs saisonniers. ATD Quart Monde propose de développer des logements sociaux dans ces régions afin de répondre aux besoins des habitants et des entreprises locales, tout en contribuant à l'équilibre social.

Enfin, un besoin important de nature et de verdure dans les zones résidentielles a été exprimé par les habitants. B.Rakedjian cite le témoignage d'une personne qui souhaiterait voir des oiseaux et profiter d'espaces verts pour se promener, car les bâtiments entourent leur logement sans laisser de place à la

végétation. La demande pour des jardins, des arbres et des parcs est forte, notamment pour créer de l'ombre durant l'été et offrir des espaces de détente et de partage.

Les attentes en matière d'amélioration de la qualité de vie, d'accès aux droits, de renforcement du lien social et de convivialité sont largement partagées. B.Rakedjian rapporte aussi des témoignages de personnes exprimant le besoin de mieux vivre pour mieux respecter l'environnement, de lieux de rencontre adaptés à tous et de centres sociaux où trouver de l'aide pour les problèmes quotidiens. Des espaces verts avec des jeux pour enfants et des animations communautaires sont également souhaités, pour améliorer le bien-être général des quartiers.

La mobilité est également un enjeu essentiel, car elle conditionne l'accès à d'autres droits fondamentaux tels que l'éducation, la culture, la santé et le travail. Une personne exprime ce besoin en ces termes : « La mobilité est un droit essentiel qui permet d'exercer d'autres droits, que ce soit pour aller à l'école, au travail ou chez le médecin. Pour cela, nous avons absolument besoin de transports accessibles. »

Conclusions

Benoît GANDON, directeur, Cerema Sud-Ouest

Les interventions ont été très éclairantes et inspirantes, mettant surtout en avant tout ce qu'il reste à accomplir pour mieux croiser les approches en aménagement, mobilité et expertise sociale.

Au nom de Lisa William, Secrétaire Générale de la COP Nouvelle-Aquitaine qui n'a pu assister au forum, il indique que les travaux de la COP Nouvelle-Aquitaine, portés par l'État, la Région et toutes les collectivités, intègrent cette dimension sociale dans la territorialisation de la planification écologique. Il souligne l'importance de prendre en compte ces aspects sociaux dans les actions locales, ce qui favorise l'engagement citoyen et renforce la cohésion des initiatives régionales.

Guillaume RIOU, Vice-Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine

Les travaux ont débuté avec des exposés quelque peu déprimants ; le directeur de la délégation sud-ouest de Météo France n'a montré que ce que l'on sait déjà, mais cette piqûre de rappel sur l'atténuation et l'adaptation reste très utile.

En matière d'atténuation, la Nouvelle-Aquitaine a réduit ses émissions de 50 à 40 millions de tonnes équivalent CO₂, ce qui représente une avancée. Elle consomme aussi moins d'énergie finale, passant de 170 TWh à 155 TWh, bien que 62 % de cette consommation repose toujours sur les énergies fossiles.

Concernant l'adaptation, des questions se poseront aux six millions d'habitants de Nouvelle-Aquitaine, mais aussi aux 150 millions d'habitants européens et à l'ensemble des habitants de la planète. Les phénomènes climatiques, de plus en plus fréquents, ne sont plus seulement météorologiques mais bien climatiques, et la majorité des populations en est désormais convaincue.

Cependant, il reste beaucoup de pédagogie à faire. Atteindre +1,7 °C d'augmentation moyenne de température est une chose, mais +2,7 °C d'ici 2050, comme cela a été présenté, en est une autre. Et 2050, c'est demain : nous sommes en 2025, les bébés nés aujourd'hui auront alors 25 ans. En 2050, ce sont nos enfants et petits-enfants qui seront directement concernés.

Qu'en est-il alors de ce processus adaptatif ? Il existe de nombreuses contraintes difficiles à gérer, comme celles liées à l'eau et aux empreintes de transport.

Pour clarifier, la Région a élaboré la feuille de route Néo Terra 2, qui aborde non seulement la sobriété et les empreintes sur les ressources, mais aussi leur utilisation pour le développement humain. Deux paramètres y sont ajoutés :

1. Santé : Le Pr Bouba-Olga de l'Université de Poitiers a présenté ses travaux sur l'indisponibilité potentielle de certains territoires, avec une surabondance dans certaines zones et un déficit dans d'autres. Cela soulève des questions sur notre nouvelle géographie, en particulier la concentration des flux humains sur le littoral, de La Rochelle à Anglet, en passant par notre métropole.
2. Rapport au temps : L'accélération des nécessités bouleverse notre perception du temps, comme l'analysent les sciences cognitives. Cette accélération, après 200 ans de développement industriel et l'avènement des démocraties, est décrite dans les écrits de Pierre Charbonnier.

Cette promesse démocratique a été permise par l'extraction de ressources fossiles et minières. Or, cette période industrielle touche à sa fin, ce qui pourrait fragiliser nos démocraties. Cela provoque des migrations de population compréhensibles et chamboule les équilibres occidentaux bien plus rapidement que ce que l'on imaginait il y a dix ans. Notre rapport au temps change également, entraînant une reconfiguration de notre géographie et de notre histoire.

La Région a aussi souhaité insister sur les enjeux de cohésion sociale et de solidarité, notamment la transition solidaire. Il n'est pas question de laisser de côté les personnes les plus démunies, qu'elles soient en situation de précarité financière ou sanitaire. G.Riou pense notamment aux aînés. Comme évoqué ce matin dans les exposés des ingénieurs du Cerema, l'enjeu se situe désormais autour de l'habitat. La question n'est plus tant de savoir comment se chauffer l'hiver, mais plutôt comment se rafraîchir l'été.

De nombreuses populations vulnérables sont concernées, comme les jeunes enfants en maternelle, qui ne peuvent plus faire la sieste dès mai en raison de la chaleur. Nos agents subissent des conditions estivales extrêmes, en particulier dans les travaux publics et le bâtiment. Il est clair que tout le monde sera impacté. Nous devons repenser la formation en fonction de cette nouvelle réalité.

Cela est important, et c'est une compétence forte à la Région. Les ministères indiquent que la destruction d'environ 1 200 000 emplois gris devra être compensée par la création de 800 000 à 1 000 000 emplois verts. Il faudra former les techniciens, les agents, et nous tous. Cela est extrêmement encourageant.

Dans les premiers niveaux de gestion, il est important de trouver un peu de réalisme et d'optimisme. À ce jour, les responsables politiques n'ont pas encore pleinement saisi la rapidité des enjeux. En Nouvelle-Aquitaine, il y a 4 400 maires à former et 155 présidents d'intercommunalité en lien direct avec leur population. Cette tâche requiert de la technicité, de l'ingénierie, un accompagnement et un dialogue territorial. Chaque grand projet, tel qu'une ligne à grande vitesse, peut susciter des débats, mais il reste une solution d'atténuation et d'adaptation.

Pour des raisons d'autonomie, de stratégie internationale, de géopolitique, mais aussi pour rendre service à nos habitants, nous devons former et doter nos six millions de résidents, y compris ceux éloignés des centres métropolitains, de tous les services nécessaires : transports, formation, disponibilité en eau, etc. Les enjeux sont nombreux et complexes, demandant beaucoup de dialogue et d'accompagnement. C'est ce que fait le Cerema avec ses équipes au quotidien, et cela est formidable et encourageant. C'est pour cela que la Région y participe.

Laurence MONNOYER-SMITH

La présidente remercie le vice-président et exprime son plaisir de voir cette région si mobilisée sur ce sujet crucial.

Elle retient certaines expressions, notamment celle du Commissaire à la lutte contre la pauvreté : « la transition juste est un sujet qui permet de faire société ». Selon elle, l'un des enjeux fondamentaux de la transition est de faire société dans un cadre démocratique. Cela est extrêmement important. Elle rappelle que pour faire société, il faut parvenir à conjuguer des défis très divers et potentiellement clivants : « fin du monde contre fin du mois », « métropole contre campagne », « végétariens contre amateurs de viande et de barbecue ». Ces sujets peuvent alimenter les discordes, alors que l'enjeu exige une mobilisation collective, en particulier auprès des populations les plus vulnérables et fragiles. Nous, pays des Lumières, avons signé tous ces engagements, comme l'ont rappelé M. le Commissaire et M. Rakedjian.

Pour s'engager dans cette voie, le territoire de Nouvelle-Aquitaine peut s'appuyer sur ses associations, ses politiques engagées et ses agences d'expertise mobilisées à leur service. Les projets présentés ici montrent des engagements divers, portés par des participants tous investis.

Cela permet, comme l'a mentionné Mme Hernandez, d'apporter des réponses précises et adaptées aux territoires pour répondre aux défis très différenciés du territoire.

Faire société face aux tensions et aux menaces climatiques est sans doute le plus grand défi, et nous n'avons d'autre choix que de nous mobiliser ensemble, en valorisant les expertises de chacun. C'est d'ailleurs l'un des objectifs de la feuille stratégique du Cerema, et en tant que présidente du comité scientifique et technique, elle s'engage à transmettre l'enthousiasme, la mobilisation et la capacité d'agir collectivement qui ont marqué cette journée.

Liste des Participants à « coups de chaud sur les inégalités », forum de la transition sociale du 10 septembre 2024

ADELIN Hervé, Périgueux - Directeur Général des Services
BEN-LAGHA Nabile, ANCT - Chargé de mission territoriale
DOUEZ Olivier, BRGM - Directeur général adjoint
BERNIER Jérémy, Conseil régional DATAR
BARRILLON Elsa, Bordeaux Métropole
BERNHARD Christophe, Fédération des centres sociaux de Gironde
BILLAUT Patrice, Communauté de Communes Lacq-Orthez - Directeur général adjoint et responsable du pôle aménagement
BONDU de GRYSE Myrtille, Département de la Gironde
BOURGEOIS Richard, Périgueux - Maire-Adjoint
BRUGERE David, Département de la Dordogne - DGA chef du pôle territoires
CHIBOIS JOUBERT Lora, Castelnau de Médoc - DGS
COUTOULY Renaud, Castelnau de Médoc - Directeur pôle technique
DENAX Jean-Marc, Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées - VP en charge de l'eau potable, des eaux pluviales et de l'assainissement
DÉSIRÉ Valentin, Saint-Médard-en-Jalles - Directeur de la Transition Écologique
BEN-LAGHA Nabile, ANCT - Chargé de mission territoriale
BERTRAN Julien, Dir DD, Ville de Mérignac
DOUEZ Olivier, BRGM - Directeur général adjoint
FILLEAU Marie-Hélène, Ville de Cénon
FLOIRAC Ema, Département de Gironde
GAUMET Laurent, Gironde ressources, directeur
GERSTLÉ Anne, Bordeaux métropole
GIRAUD A.
GOUTX David, DREAL Nouvelle Aquitaine, directeur adjoint
GUERE Carole, Département de la Gironde - VP chargée des Protection de l'environnement, espaces naturels sensibles et gestion des risques
JOLY David, Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud - Responsable service voirie
JOUHAULT Claire, CC de la médullienne, directrice du développement territorial
KEMPF Nicolas, INSEE
KLEIN Fabrice, Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) - Chargé d'innovation
LARROQUE Francis, Communauté de Communes Lacq-Orthez - VP en charge de l'aménagement
LAURENS Julia, PQNA
LEBRUN Mickaël, AREC NA
LÉGER Caroline, DREETS
LENOBLE Thérèse, Arts et loisirs Arlac
LIEGEOIS Laurence, PQNA
LOUANDRE A., Secours catholique, Caritas France
MAIRE Jean-Marie, Marsac-sur-l'Isle - Adjoint au maire
MATHIEU Christophe, Limoges Métropole - Directeur de l'aménagement du territoire et de la stratégie foncière
MIELE Nandy, ATD Quart Monde Bordeaux
MASSA Céline, URCAUE - Nouvelle-Aquitaine - Déléguée régionale

PELLETANGE Julien, SGAR - Chargé de mission pour la transition écologique et énergétique
PHILIPPOT Stéphanie, Communauté de communes Médullienne - DGA Ressources
TAOUFIK Adil, Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine - Directeur territorial des grands comptes régionaux et de l'innovation
VOISIN-CHADOIN Ingrid, Périgueux - Directrice Générale des Services Adjointe
WEYDERT Joe, ATD Quart Monde Bordeaux

Intervenants et présidents

BAUDIN Coline, ADEME
BOUBA-OLGA Olivier, Université de la Rochelle, Région Nouvelle Aquitaine Chef du service DATAR
LABADIE Eric, Commissaire à la lutte contre la pauvreté, Préfecture de Nouvelle-Aquitaine
MARCHAL Justine, Acteurs en Transition
MONNOYER-SMITH Laurence, directrice DD CNES, Présidente du Conseil scientifique et technique du Cerema
RAKEDJIAN Bruno, ATD Quart Monde, coordonnateur de l'accès aux droits
RIOU Guillaume, Région Nouvelle-Aquitaine - Vice-président en charge de la Transition écologique et énergétique et de Néo Terra
VAUTRIN Émilie, coordinatrice mobilité solidaire au département de Lot-et-Garonne.

Participants Cerema

ALBARET Jérôme : Département mobilités - Directeur adjoint
BRACHET-SERGENT Clémentine : Mission transition écologique - Directrice de projet
CHARMES Catherine : Département mobilités – Groupe politique de mobilité durable - Chargée d'études
?FELTS Didier : Département territoires - Chef de Groupe eau, risques, résilience
GANDON Benoit : Directeur territorial
HAMACEK Nathalie : Directrice du département infrastructures
LACAZE Marion : Directrice adjointe territoriale
LEMÉNAGER Bruno : Directeur du développement
LÉONARD Catherine : Département territoires - Directrice adjointe
MARIE Fabrice : Directeur du département territoire
PÉRIER Virginie : Directrice adjointe du département infrastructures
POUGET Brigitte : Département territoires - cheffe de groupe cohésion des territoires
QUEYRON Armelle : Assistante de direction et suivi de production
RIFFÉ-CHAMBRET Carole : Chargée de mission stratégie, pilotage, qualité, RSE
SIMONET Christophe, expert, département Mobilités, Cerema Sud-Ouest
VERMEERSCH Perrine : Département territoires - Groupe eau risques résilience, responsable d'activités risques naturels et résilience
VINAY Catherine : Direction des programmes – Directrice déléguée risques, nuisances, énergie, climat